

Pour vous faciliter le geste de tri, à partir du **1er FEVRIER 2021**, les déchets ménagers recyclables seront collectés à votre porte.

PLUS SIMPLE... POUR RECYCLER PLUS

Un seul bac de tri pour les déchets recyclables (bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes de conserve, magazines, journaux, cartonnettes, pots de yaourt...).



PLUS PROCHE... POUR RECYCLER MIEUX

Une collecte des ordures ménagères résiduelles (O.M.R) et des déchets recyclables, à ma porte, une fois **tous les 15 jours**. Une poubelle jaune vous sera remise gratuitement. Les modalités de distribution vous seront communiquées prochainement par le biais de votre commune.



Les calendriers de collecte pour les ordures ménagères et les déchets recyclables vous seront distribués.

Pour la commune de Noyers-sur-Serein la collecte des ordures ménagères sera effectuée chaque semaine pour le Bourg et tous les 15 jours pour les fermes et les hameaux.

Taxe majorée pour les habitants de la commune de Noyers car c'est un site touristique. taux bourg : 13.84%. taux fermes et hameaux 12.07%.

POURQUOI ... TRIER ?

- Maîtriser les coûts



En triant plus vos déchets afin de réduire les tonnes d'OMR enfouies.

*TGAP: Taxe Générale sur les activités Polluants (Tarifs fixés par la loi de finance 2019)

- Objectifs à atteindre

- Nationaux : Réduire de 50% les déchets mis en décharge entre 2010 et 2025.
- Plan régional de prévention et de gestion des déchets : réduire la production de déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010, de 15% en 2025 et de 20% en 2031.

Tonnage moyen actuel des O.M.R pour la Communauté de Communes du Serein :

202 kg/an/HAB



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
 03.86.33.87.70 - accueil@ccduserain.fr

#SUIVEZMOI
 SUR COMMUNESDETR.FR



POUR LA POUCELLE JAUNE

Quand c'est possible, j'**écrase** mes emballages pour gagner de la place.

Attention à écraser les bouteilles dans le bon sens.

Les bouchons doivent être retirés s'ils ne sont pas fabriqués dans la même matière que le restant de l'emballage.

Je n'imbrique pas les emballages les uns dans les autres.

Inutile de laver les emballages ! Il suffit de bien les **vider**.

X

Mouchoirs

Verre

Couches

Jouets

1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !
 Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2 Déposez vos emballages EN VRAC dans le bac. **Pas de sac poubelle !**

UNE DEMANDE D'INFORMATION ?

Communauté de Communes du Serein

03.86.33.87.70

accueil@ccduserain.fr

#CORONAVIRUS Que faire de mes déchets ?

